



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes



Rapport d'activité

2024



Mairies de l'intercommunalité

ALBUSSAC

1 rue du Stade, le Bourg
19380 ALBUSSAC
05.55.28.61.48
mairie@albussac.fr
www.albussac.fr

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Avenue Pasteur
19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.28.10.91
mairie@argentat-sur-dordogne.fr
www.argentat-sur-dordogne.fr

AURIAC

12, rue du Sudour - 19220 AURIAC
Tel : 05.55.28.23.02
Fax : 05.55.28.29.82
auriac@mairie19.fr
www.auriac.fr

BASSIGNAC-LE-BAS

Le Bourg
19430 BASSIGNAC-LE-BAS
05.55.91.07.87
mairie.bassignaclebas@wanadoo.fr

BASSIGNAC-LE-HAUT

3 rue du Peyrat
19220 BASSIGNAC-LE-HAUT
05.55.28.24.72
mairie.bassignaclehaut@wanadoo.fr
www.bassignac-le-haut.fr

CAMPS-SAINT-MATHURIN-LÉOBAZEL

8, place de la Mairie
19430 CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEO-
BAZEL
05.55.28.50.32
mairie@camps.correze.net
www.camps.correze.net

DARAZAC

11, rue de la Mairie
19220 DARAZAC
05.55.28.21.98
mairiededarazac@orange.fr

FORGÈS

4, place de la République
19380 FORGÈS
05 55 28 61 64
forges@mairie19.fr
www.mairie-forges.net

GOULLES

1, avenue Xaintrie Blanche
19430 GOULLES
05.55.28.70.84
mairie.goulles@wanadoo.fr
www.goulles.correze.net

HAUTEFAGE

Le Bourg
19400 HAUTEFAGE
05.55.28.08.43
hautefage@mairie19.fr

LA-CHAPELLE-SAINT-GERAUD

7, route d'Argentat
19430 LA-CHAPELLE-SAINT-GERAUD
05.55.28.50.58
mairie.saintgeraud@wanadoo.fr

MERCOEUR

Le Bourg
19430 MERCOEUR
05.55.28.51.78
mercoeur@mairie19.fr

MONCEAUX-SUR-DORDOGNE

34, rue du Vieux Bourg
19400 MONCEAUX-SUR-DORDOGNE
05.55.28.06.95
mairie.@monceaux-sur-dordogne.fr
www.monceaux.correze.net

NEUVILLE

Le Bourg
19380 NEUVILLE
05.55.28.09.88
mairie-neuville@wanadoo.fr

REYGADES

1, route de Reygades
19380 REYGADES
05.55.28.50.19
mairie.reygades@orange.fr
www.reygades.fr

RILHAC-XAINTRIE

Le Bourg
19220 RILHAC-XAINTRIE
05.55.28.25.86
rilhac-xaintrie@mairie19.fr
www.rilhac-xaintrie.fr

SAINT-BONNET-ELVERT

2, place Louis Prévôt
19380 SAINT-BONNET-ELVERT
05.55.28.65.86
mairiedestbonnetelvert@wanadoo.fr

SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE

1, place de la Paix
19430 SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-
MERLE
05.55.28.73.17
stbonnettoursmerle@wanadoo.fr

SAINT-CHAMANT

1, avenue de la Souvigne
19380 SAINT-CHAMANT
05.55.28.15.26
mairie.saint-chamant@orange.fr

SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE

Le Bourg
19220 SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE
05.55.28.27.04
saint-cirgues-la-loutre@mairie19.fr
www.saint-cirgues.correze.net

SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE

10, rue Soult
19220 SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE
05.55.28.21.86
st.geniez.o.merle@wanadoo.fr
www.saint-geniez-o-merle-mairie.fr

SAINT-HILAIRE-TAURIEUX

Chassat
19400 SAINT-HILAIRE-TAURIEUX
05.55.28.17.98
mairie.sainthilairetaurieux@orange.fr

SAINT-JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir
19220 SAINT-JULIEN-AUX-BOIS
05.55.28.25.49
mairie@communedesaintjulienauxbois.fr
www.stjulienauxbois.correze.net

SAINT-JULIEN-LE-PÈLERIN

16, rue des monts d'Auvergne
19430 SAINT-JULIEN-LE-PÈLERIN
05.55.28.72.26
saint-julien-le-pelerin@mairie19.fr

SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES

17 le Bourg
19400 SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES
05.55.28.06.54
mairie-stmartialentraygues@wanadoo.fr

SAINT-MARTIN-LA-MEANNE

Place de la République
19320 SAINT-MARTIN-LA-MEANNE
05.55.29.12.75
mairie.saintmartinlameanne@wanadoo.fr
www.stmartinlameanne.fr

SAINT-PRIVAT

2, place de l'église
19220 SAINT-PRIVAT
05.55.28.28.77
saint-privat@mairie19.fr et
mairie@saint-privat-19.fr
www.saint-privat-19.fr

SAINT-SYLVAIN

Le Bourg
19380 SAINT-SYLVAIN
05.55.28.63.03
mairie.saint.sylvain@wanadoo.fr

SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU

Rue du Vieux Bourg
19220 SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU
05.55.28.21.92
mairieserviereslechateau@orange.fr
www.mairie.servieres.free.fr

SEXCLES

Le Bourg
19430 SEXCLES
05.55.28.71.65
mairie@sexcles.fr
www.sexcles.net

Sommaire

Édito et organigramme des services.....	4
1. Les instances communautaires	6
2. Quelques exemples de ce que la communauté de communes fait dans votre commune.....	8
3. Les temps forts de 2024.....	10
4. Services à la population	
Petite enfance	12
Enfance - Jeunesse	14
Famille	15
Culture	17
Autonomie.....	20
EHPAD	21
5. Aménagement et environnement	
Urbanisme	22
Habitat	23
Déchets.....	24
Eau	26
Infrastructures	30
6. Ressources et attractivité	
Économie.....	31
Accueil de nouveaux arrivants	32
Tourisme.....	35
Finances	37
Ressources humaines	38
Communication	39

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile. Ce document rend compte de l'organisation des services et du déploiement des actions au regard des engagements politiques.



Edito

L'année 2024 a été une année marquée par la réalisation concrète des projets de l'intercommunalité Xaintrie Val'Dordogne.

En effet durant cette année, des chantiers structurants ont été lancés par l'intercommunalité, concrétisation de nombreuses années de gestion de projets qui se réalisent enfin sur le terrain. D'un point de vue environnemental tout d'abord puisque les premiers travaux sur la rivière du Doustre ont vu le jour, dans le cadre de la compétence GEMAPI, et en entente avec Tulle Agglo et Ventadour Egletons Monédières. La réalisation concrète du Plan Pluriannuel de Gestion du Doustre 2023-2027 est donc une première étape structurante pour la suite des actions à mener. D'un point de vue bâimentaire, c'est aussi le lancement du chantier de construction du nouveau centre d'incendie et de secours d'Argentat-sur-Dordogne, étape clé dans la réalisation du projet du pôle sécurité.

Enfin, la fin des travaux du village d'accueil des tours de Merle a permis d'offrir aux visiteurs une expérience touristique améliorée pour (re)découvrir le site avec tout son potentiel historique et culturel. Sur le plan de l'aménagement, l'année 2024 a également été très productive avec une année prolifique dans l'avancée de l'élaboration du PLUi-H, document de planification structurant et stratégique, ainsi que dans la poursuite de l'élaboration du SDAEP pour la gestion de l'eau sur le territoire. Ces travaux collégiaux réalisés avec les communes démontrent l'importance stratégique des enjeux d'un territoire en transition, tant d'un point de vue écologique qu'économique et sociétal.

Le développement économique est également un thème structurant pour notre territoire. Répondre au besoin de nos usagers, de nos entreprises, faire venir de nouveaux arrivants, sont autant d'enjeux et de défi à relever. Les services de l'intercommunalité poursuivent donc leurs actions en ce sens notamment avec la mise en service des logements passerelle, ou la création du service « Nouveaux arrivants », sans oublier les évènements clés de la vie économique portés également avec des partenaires de confiance sans qui rien ne pourrait se faire : les Intrépides, le Forum des métiers, ou bien le club des entreprises en sont la parfaite illustration.

Enfin, sur l'aspect plus social, nous pourrons retenir le développement des actions dans le cadre de la CTG, la médiathèque avec une programmation culturelle toujours aussi riche, le service autonomie avec la mise en place d'ateliers spécifiques, et une réflexion menée sur la réalisation d'un pôle enfance et jeunesse.

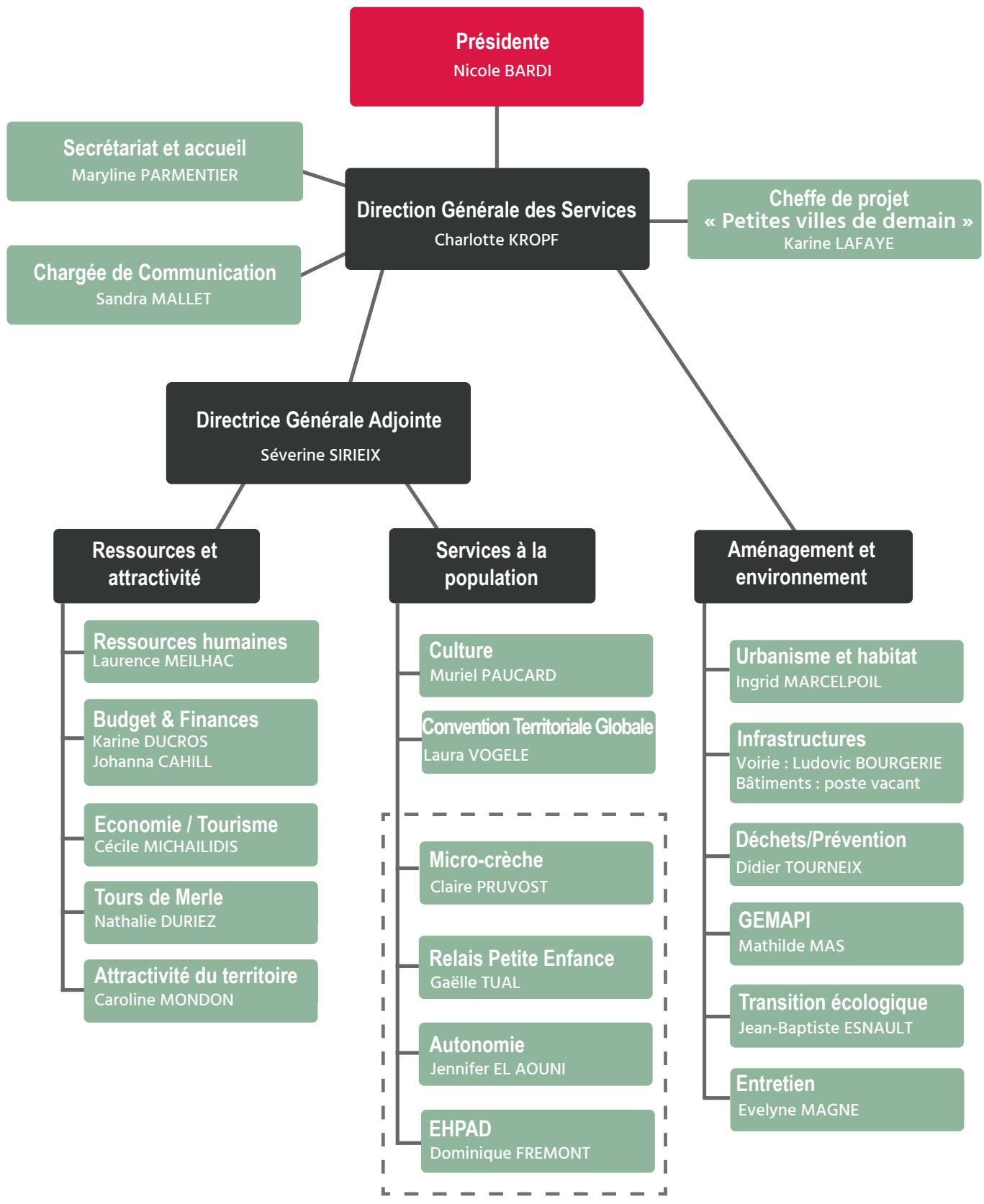
Bref, une année riche, une année phare, qui témoigne encore de l'engagement de nos élus et de nos agents pour aller dans une seule et même direction : le sens et la qualité du service public proposé aux habitants du territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Nicole BARDI

Présidente de Xaintrie Val'Dordogne

Organigramme des services

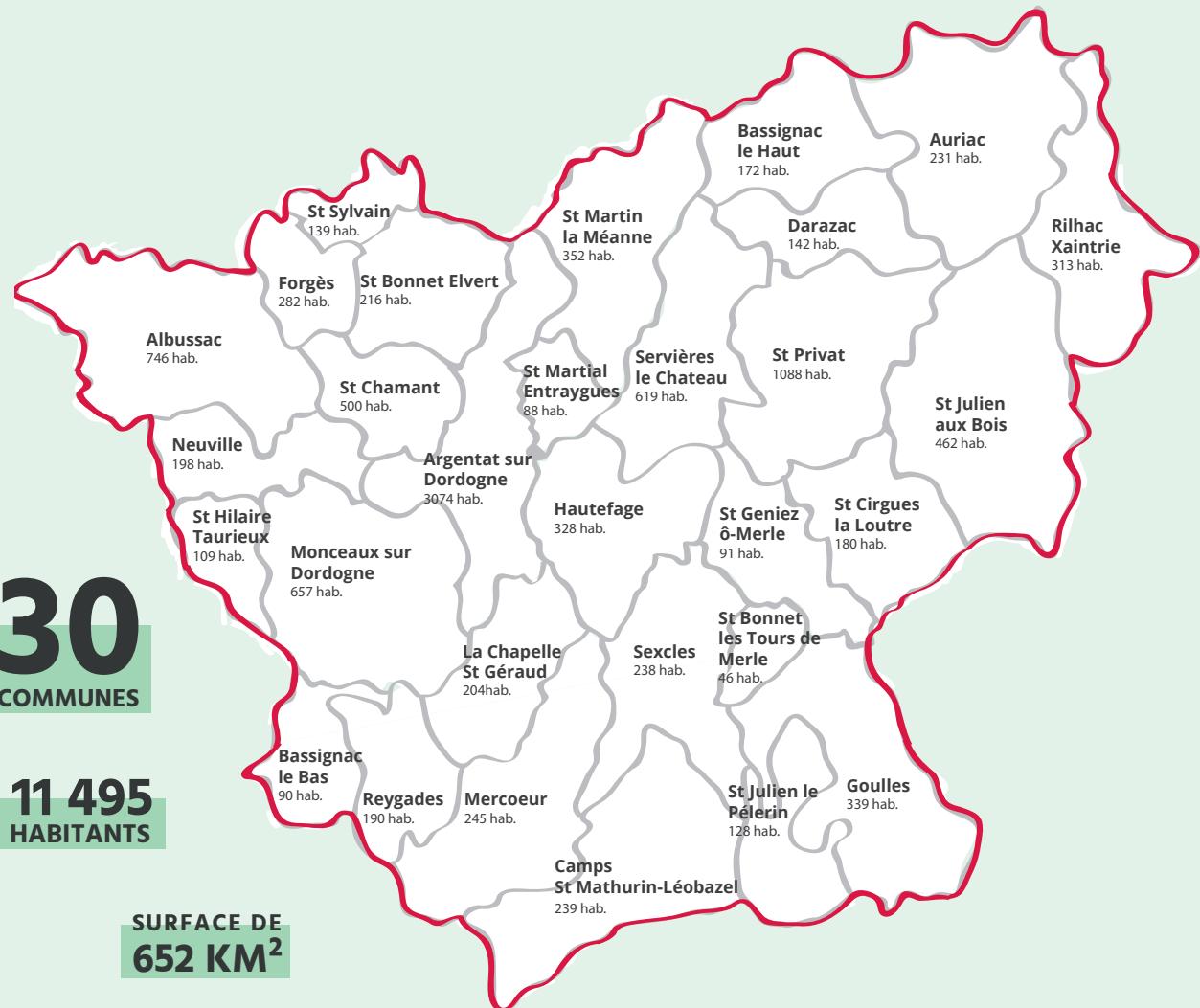


INSTANCES COMMUNAUTAIRES



La communauté de communes est régie par différentes instances :

- le Conseil communautaire avec ses 47 conseillers représente les 30 communes du territoire. Il se réunit en moyenne tous les 1,5 mois.
- le Bureau communautaire, composé de la Présidente, de 7 Vice-Présidents et de 8 Conseillers Délégués, est élu par le Conseil communautaire. Organe exécutif de la collectivité, il prend les décisions pour lesquelles il a reçu délégation. Il se réunit en moyenne toutes les 3 semaines.
- la Conférence des Maires réunit les Maires des 30 communes du territoire et les Vice-présidents non maires. Elle se réunit en moyenne tous les mois (hors été).
- les commissions thématiques sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux non communautaires. Elles étudient les différents dossiers soumis au Bureau et au Conseil communautaire.





LES 14 COMMISSIONS THÉMATIQUES >>>

- Accueil des nouveaux arrivants
- Assainissement
- Cohésion Sociale
- Communication
- Culture
- Déchets
- Développement économique
- Eau
- Finances
- Ressources Humaines
- Tourisme
- Transition écologique
- Urbanisme et Habitat
- Travaux

EN QUELQUES CHIFFRES



7 réunions de conseil communautaire

107 délibérations adoptées dont 101 à l'unanimité et 1 motion



17 réunions de bureau communautaire

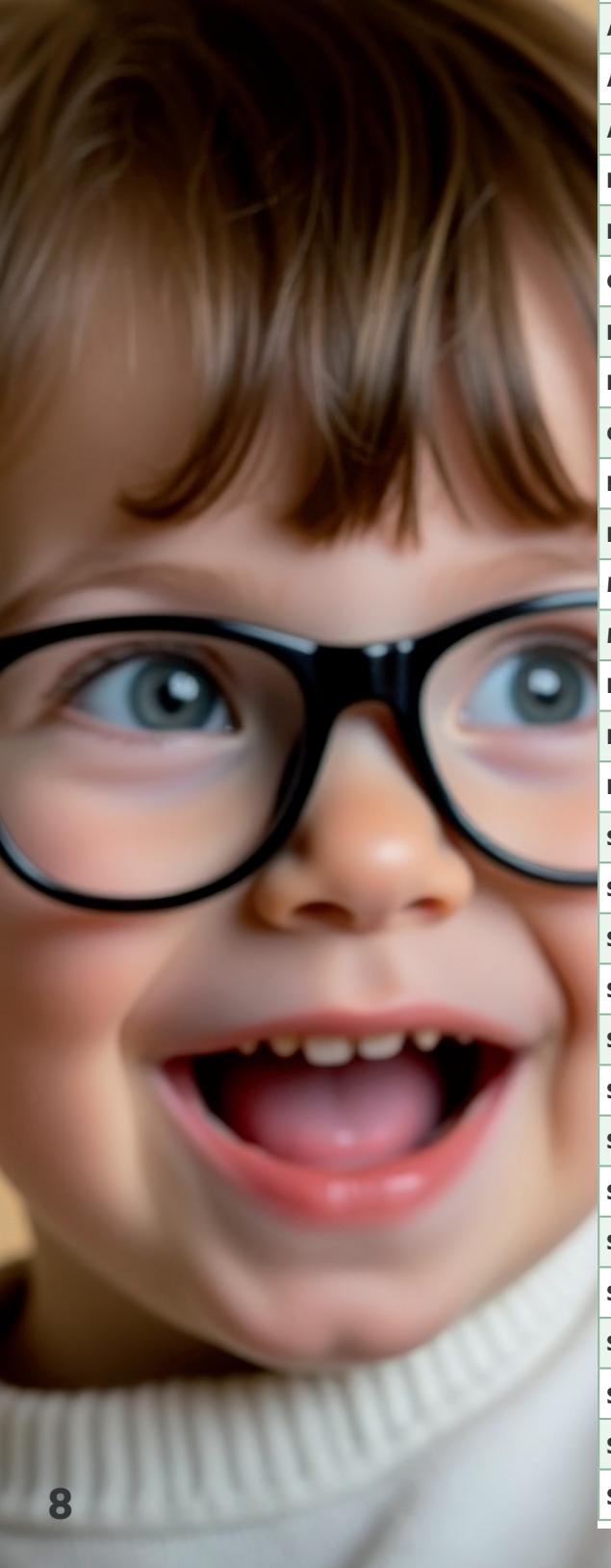
22 décisions votées



4 réunions de conférence des Maires

2

QUELQUES EXEMPLES DE CE QUE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAIT DANS VOTRE COMMUNE



<i>Thématique</i> <i>Commune concernée</i>	<i>Nombre d'abonnés à la médiathèque</i>	<i>Nombre de bénéficiaires de portages de repas</i>
ALBUSSAC	36	8
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	781	48
AURIAC	19	4
BASSIGNAC-LE-BAS	6	
BASSIGNAC-LE-HAUT	23	2
CAMPS-ST-MATHURIN-LÉOBAZEL	16	1
DARAZAC	11	2
FORGÈS	42	1
GOULLES	28	4
HAUTEFAGE	49	2
LA-CHAPELLE-SAINT-GÉRAUD	27	1
MERCOEUR	35	1
MONCEAUX-SUR-DORDOGNE	126	11
NEUVILLE	41	3
REYGADES	13	2
RILHAC-XAINTRIE	3	5
SAINT-BONNET-ELVERT	41	
SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE	5	1
SAINT-CHAMANT	90	2
SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE	13	2
SAINT-GENIEZ-O-MERLE	10	1
SAINT-HILAIRE-TAURIEUX	10	
SAINT-JULIEN-AUX-BOIS	11	2
SAINT-JULIEN-LE-PELERIN	7	2
SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES	41	1
SAINT-MARTIN-LA-MÉANNE	75	4
SAINT-PRIVAT	65	7
SAINT-SYLVAIN	21	
SERVIÈRES-LE-CHATEAU	51	5
SEXCLES	34	1

Loisirs

Déchets

Nombre d'élèves Ecole de musique	Nombre de containers collectés
	136
31	553
	78
	25
	36
1	91
	24
1	51
	74
	80
1	32
	72
3	223
2	61
	16
	102
	56
	14
2	100
	90
	75
	33
	129
	49
3	21
4	160
1	326
	48
1	146
	107



3



LES TEMPS FORTS DE 2024

1

Lancement des travaux du PPG de l'entente Doustre

L'année 2024 a été l'année de lancement du PPG Doustre, à la fois dans son élaboration mais également dans sa réalisation avec les premiers travaux qui ont pu être déployés dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Le plan pluriannuel de gestion du Doustre et son déploiement rejoignent donc les autres PPG des autres ententes et syndicats qui couvrent la quasi-totalité du territoire XVD.

2

Lancement du chantier de construction du nouveau Centre d'incendie et de secours d'Argentat sur Dordogne

Le chantier pour la construction du nouveau Centre d'incendie et de secours a été lancé en mars 2024. La phase chantier, dont la durée était prévue sur 12 mois, s'est donc déroulée tout au long de l'année 2024.

3

Elaboration du PLUiH

Cette année encore, le service urbanisme s'est concentré sur le pilotage et l'élaboration du PLUiH du territoire CCXVD, avec notamment des ateliers à thématique structurante en lien étroit avec les communes. La validation des OAP, du PADD, écriture du zonage et du règlement affilié, sont autant de travaux clés qui ont permis de faire avancer ce projet de planification du territoire dans un délai contraint mais pour le moment tenu. Enfin une première réunion avec les PPA s'est déroulée à l'automne 2024.

4

Mise en service des logements passerelles

Les logements passerelle ont été mis en service en Mars 2024. Une convention de partenariat avec l'ADAHJ a été passée pour la gestion locative de ceux-ci. Si une période de « montée en charge » de 6 mois a été nécessaire, les logements ont été complets dès la fin de l'année 2024.

5

Attractivité et Accueil des nouveaux arrivants

Dans le cadre d'une demande de subvention auprès du FEDER, un diagnostic territorial a été mené sur une période de six mois. Ce travail s'est enrichi par l'organisation d'ateliers réunissant élus, nouveaux arrivants et ambassadeurs, ainsi que par le lancement d'une enquête locale destinée à recueillir les besoins et propositions des nouveaux habitants en matière d'accueil et d'intégration. À l'issue de cette démarche participative, quatre axes stratégiques ont émergé : la connaissance des nouvelles populations, la valorisation du territoire, l'amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants et leur intégration en vue d'une installation pérenne. Des actions concrètes seront mises en œuvre sur le terrain dès 2025.

6

Fin des travaux du village d'accueil des tours de Merle

Les travaux du village d'accueil se sont terminés à l'automne 2024. Malgré le retard pris, la fréquentation du site n'a pas faibli, et la coexistence des visiteurs sur un site en partie en travaux s'est déroulée de manière optimale, même si cela a demandé beaucoup d'agilité aux équipes du site. La fin de saison a donc été propice à l'accueil des visiteurs avec une expérience touristique accrue en matière de découverte du site, tant d'un point de vue architecturale qu'historique avec les us et coutumes du Moyen-âge.

7

Dossier Eau, les avancées structurantes

Le dossier de l'eau a connu des avancées structurantes dans le cadre de l'élaboration du SDAEP. En effet l'ensemble des phases 2 ont été réalisées puis présentées aux communes du territoire. Cette phase clé devait apporter une aide à la décision aux communes afin de valider un choix de scenario pour le schéma directeur de l'eau sur chaque commune. Par ailleurs une étude de gouvernance sur le transfert des compétences eau et assainissement a été lancée en septembre 2024 afin de préparer au mieux les communes et l'EPCI à ce transfert. Même si, à l'heure où nous écrivons ces lignes la réglementation a évolué, cette étude a le mérite de pouvoir dresser un état des lieux et d'établir divers scenarios pour optimiser au mieux cette compétence au sein des communes en fonction des enjeux qui leur sont propres.

8

Lancement étude de faisabilité réalisation d'un pôle enfance et jeunesse

Le mois de décembre a permis le lancement de l'étude de faisabilité pour la réalisation d'un pôle enfance et jeunesse sur notre territoire. En effet, l'enjeu d'améliorer nos services publics en matière d'enfance et de jeunesse est fort, et il était nécessaire de modéliser plusieurs scenarios bâtimentaires afin de s'orienter vers une solution la plus efficiente possible pour les enfants du territoire, leurs parents, mais également les agents de la collectivité. Les résultats de cette étude seront rendus sur l'année 2025.

9

Apéro Assos XV'D

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, un premier Apéro Assos XV'D a eu lieu le mardi 24 septembre à 18h à Hautefage et a réuni une trentaine d'associations.

Dans une ambiance conviviale, les participants ont pu faire connaissance et présenter leur association via des outils participatifs et ensuite échanger de manière informelle autour d'un verre et d'un buffet. Ce type de rencontre va être renouvelé deux fois par an à différents endroits du territoire afin de créer une dynamique d'échange entre les associations mais aussi avec la Communauté de Communes.



SERVICES À LA POPULATION



Petite enfance

MICRO CRÈCHE « LES LUTINS »

16 rue Amédée Muzac
19400 ARGENTAT/DORDOGNE

05 55 91 58 47

microcreche@xaintrie-val-dordogne.fr
9 places d'accueil en simultanée
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30
Repas fournis

Personnel : Claire PRUVOST, directrice, Anne-Charlotte MASSALVE, Aline DESTAMPES, Chrystèle FARGUES, Camille DEBORD et Régine IQBAL-BRANKOVIC
Elu référent : Christian PAIR

En 2024, la micro-crèche de la Communauté de Communes a poursuivi son engagement pour offrir un accueil de qualité aux enfants et leurs familles, marqué par l'arrivée de nouveaux professionnels, des partenariats culturels et des moments de convivialité.

REFORCEMENT DE L'ÉQUIPE

En février 2024, Aline et Camille ont rejoint l'équipe, consolidant une nouvelle dynamique au sein de la structure. Fin août, Claire a pris ses fonctions en tant que nouvelle directrice, apportant un regard nouveau pour accompagner les projets de la micro-crèche.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE : UN TEMPS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

Une journée pédagogique a été organisée pour permettre à l'équipe de se réunir, de faire le bilan des actions passées et de réfléchir à des améliorations. Ce moment a favorisé la cohésion, la prise de recul et l'élaboration de nouvelles propositions pour enrichir le projet

pédagogique, au service de l'épanouissement des enfants.

PARTENARIAT AVEC LA MÉDIATHÈQUE

Le partenariat de longue date avec la médiathèque s'est poursuivi en 2024. Une professionnelle de la médiathèque s'est rendue régulièrement à la micro-crèche pour des séances de lecture très appréciées par les enfants et les professionnels, stimulant l'imaginaire et le plaisir des histoires.

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

L'équipe a mis en place des sessions d'analyse de la pratique professionnelle, un outil clé pour encourager la réflexion sur les approches éducatives, la communication et les interactions avec les tout-petits. Ce travail garantit un accompagnement de qualité, essentiel au développement psychique des enfants et au soutien des familles.

UNE FÊTE POUR LES VACANCES D'ETE

En juillet 2024, un goûter festif a réuni les familles de la micro-crèche pour dire au revoir aux enfants partant pour l'école. Ce moment de partage et de dégustation, avec des plats préparés par les enfants, a également permis de présenter la nouvelle directrice, Claire. L'événement a renforcé les liens entre familles, enfants et professionnels dans une ambiance conviviale.

ATELIERS CULTURELS ET ÉDUCATIFS AVEC L'ASSOCIATION CORPS EN TÊTE

En 2024, la micro-crèche a proposé plusieurs ateliers en partenariat avec l'association Corps en Tête, favorisant l'éveil culturel et le développement des enfants.



EN QUELQUES CHIFFRES



11 enfants entrés à la micro-crèche en 2024



24 enfants accueillis au total dont 21 familles concernées



17 contrats réguliers (70.8%), 4 contrats réguliers non mensualisés (16.7%), et 3 contrats occasionnels (12.5%)



40 assistants maternels agréés inscrits sur la liste du Conseil Départemental dont 26 qui sont en activité au moins un mois sur l'année 2024



79 places d'accueil chez les assistants maternels



RELAIS PETITE ENFANCE

SAINT-PRIVAT ET ARGENTAT/DORDOGNE

Personnel : Gaëlle TUAL, responsable

Elu référent : Christian PAIR

Relais Petite Enfance XV'D 2024 : Une année d'ateliers créatifs et de valorisation des assistantes maternelles

En 2024, le Relais Petite Enfance (RPE) XV'D a poursuivi son engagement auprès des enfants, de leurs parents et des assistantes maternelles sur les communes de Saint-Privat et Argentat-sur-Dordogne, à travers des ateliers variés et une mise en lumière du métier d'assistante maternelle.

ATELIERS POUR ENFANTS, PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES

De janvier à décembre, des ateliers ont été proposés pour favoriser l'éveil, la créativité et le lien social :

- 5 ateliers « Arts Plastiques » par site : Les enfants ont exploré diverses techniques (peinture, modelage de la terre, craie...) pour s'exprimer et découvrir de nouveaux supports dans une ambiance ludique et créative.

- 8 ateliers « Éveil musical » par site : Ces séances ont permis aux enfants de découvrir des instruments du monde, des comptines et

chansons d'ailleurs, tout en s'initiant à la danse et au chant dans un esprit d'ouverture et de plaisir.

MISE EN LUMIÈRE DU MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

À l'occasion de la Journée des Assistantes Maternelles en novembre 2024, le RPE XV'D a organisé un après-midi « Détente et Jeux » dédié aux assistantes maternelles du territoire. Cet événement visait à valoriser leur rôle essentiel dans la petite enfance tout en leur offrant un moment de bien-être et de convivialité.

Programme de l'après-midi :

Escape Game « Les Supers Pouvoirs des Ass Mat » : Animé par Coralie de Trésor Ludique, ce jeu coopératif a réuni les participantes autour de cinq énigmes à résoudre dans un temps limité pour découvrir un « super trésor ». Cette activité a favorisé la collaboration, les rires et le plaisir partagé.

Séance de découverte de la sophrologie : Proposée par l'animatrice du RPE, cette parenthèse de relaxation a offert un moment de calme et de recentrage, permettant aux assistantes maternelles de prendre soin d'elles-mêmes.

À l'issue de la journée, chaque participante est repartie avec un « trésor » symbolique et des souvenirs d'échanges enrichissants, renforçant les liens entre professionnelles.



Enfance - Jeunesse

Délégation de service : IFAC

Deux points d'accueil sur Argentat-sur-Dordogne

avec l'Accueil de Loisirs pour les enfants de

3 à 11 ans et l'Accueil Jeunes de 11 à 17 ans.

Et un à Saint-Privat pour les 3 à 6 ans

et les plus de 7 ans.

En 2024, les accueils périscolaires et extrascolaires ont connu une fréquentation dynamique, marquée par des variations saisonnières et une forte implication dans des projets pédagogiques innovants.

FRÉQUENTATION 2024 : PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Périscolaire Argentat/Dordogne : Une fréquentation fluctuante avec des pics en juin (99 journées de présence) et mars (80), mais des creux en avril (35,5) et février (35).

Périscolaire Saint Privat : Une forte hausse en juin (61,5) et septembre (54), contrastée par une baisse notable en février (10) et juillet (13).

Extrascolaire Argentat/Dordogne : Une augmentation significative en juillet (706,5 journées) et au printemps (262), mais une baisse en août (448) par rapport à 2023 (597).

Extrascolaire Saint Privat : Une progression au printemps (130) et en hiver (111), mais une forte diminution en fin d'année (25) comparée à 2023 (60,5).



EN QUELQUES CHIFFRES



3 639 inscriptions sur l'ensemble des sites



30 enfants partis en « colos apprenantes »



19 enfants partis en mini-séjour



242 jours d'ouverture (total des 3 sites)



ACCUEIL JEUNES

En 2024, 57 jeunes ont bénéficié de l'accueil jeunes, participant à des activités variées favorisant leur épanouissement et leur engagement.

BILAN PÉDAGOGIQUE 2024 : UNE ANNÉE D'INNOVATION

L'année 2024 a été marquée par une dynamique d'évolution au sein des accueils de loisirs. L'équipe pédagogique a mis l'accent sur une approche participative, respectant les rythmes et besoins des enfants tout en favorisant leur autonomie, leur créativité et leur implication. Cette démarche s'appuie sur les succès des années précédentes, avec une volonté constante d'innover.

ACTIONS MARQUANTES EN 2024

- Renforcement des liens intergénérationnels : Des moments d'échange ont été organisés avec les résidents des EHPAD et les habitants du Villaret d'Or à Argentat/Dordogne, favorisant des rencontres riches en partage.

- Partenariats Lire et Faire Lire et Médiathèque : Ces collaborations ont permis de développer le plaisir de la lecture grâce à des rencontres régulières avec des bénévoles passionnés et des histoires captivantes.

- Mini-camp à Marcillac-la-Croisille et séjour à Anglet : Ces expériences marquantes ont offert aux enfants des moments inoubliables, riches en découvertes et en diversité, hors de leur cadre habituel.



Convention Territoriale Globale
Personnel : Laura VOGEL, Responsable
Elue référente : Annie REYNIER

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2024-2027

Une dynamique au service des familles, des associations et des habitants.

Signée fin 2023 avec la CAF et la MSA, la Convention Territoriale Globale (CTG) 2024-2027 a marqué son lancement en 2024 sur notre territoire. Cette initiative vise à améliorer et développer les services à destination des familles et de la population, en fédérant les acteurs locaux autour de projets concrets.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE POUR DES PROJETS STRUCTURÉS

Plusieurs groupes de travail thématiques – parentalité, services et numérique, animation de la vie sociale – ont été créés, réunissant de nombreux acteurs du territoire. Ces espaces de collaboration ont permis d'initier de nouveaux projets et outils au bénéfice des associations, des structures et des habitants de la Communauté de Communes.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA VIE ASSOCIATIVE

Avec plus de 200 associations, la Communauté de Communes s'appuie sur la CTG pour soutenir et fédérer ces acteurs essentiels à l'animation du territoire. En septembre 2024, un premier Apéro

Assos a rassemblé une trentaine d'associations dans une ambiance conviviale, favorisant les échanges et la création de liens.

Pour répondre au besoin exprimé de mieux coordonner les initiatives, un outil numérique dédié aux associations a été lancé fin 2024. Cet outil permet de partager un agenda commun pour éviter les chevauchements d'événements et offre un espace d'échange sur des projets ou thématiques spécifiques.

REFORCER LES LIENS AUTOUR DE LA PARENTALITÉ

Le groupe de travail dédié à la parentalité s'est réuni à plusieurs reprises en 2024 pour mieux coordonner les actions destinées aux familles. Ces échanges ont permis de renforcer la lisibilité des ateliers et activités proposés, tout en favorisant une communication collective.

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

La CTG s'engage également à simplifier l'accès aux droits et aux services pour les habitants. Une brochure collective a été élaborée pour présenter les différents lieux de services administratifs (Maison du Département, France Services, Maisons de service, etc.) et centraliser les offres d'accompagnement au numérique. Cette brochure inclut une cartographie des lieux et un détail des démarches possibles dans chaque structure, offrant ainsi une meilleure lisibilité et accessibilité pour les usagers.



LE FONDS DE DOTATION WATINE : UN ÉLAN POUR LA CULTURE ET L'ÉDUCATION

Depuis 2022, le Fonds de dotation Watine œuvre en Corrèze pour ouvrir les horizons culturels et éducatifs des jeunes, de l'école primaire au lycée. Sa mission : promouvoir la découverte du territoire, l'accès à la culture et la valorisation des parcours individuels.

LES ARTS VIVANTS À L'HONNEUR EN 2024

Cette année, le Fonds s'associe à la compagnie La Galinette Dansée, basée en Xaintrie, pour proposer des ateliers de danse contemporaine dans les écoles, parfois avec des musiciens. Des restitutions publiques, notamment aux Jardins de Sothys, permettent aux élèves de partager leur créativité.

SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Mécène des collèges Jeanne d'Arc et Simone Veil, le Fonds finance chaque année des projets pédagogiques portés par les équipes éducatives, renforçant les opportunités d'apprentissage pour les élèves.

DES SOIRÉES MÉTIERS POUR INSPIRER

En prolongement du Forum des métiers de Xaintrie Val Dordogne, le Fonds organise des « soirées métiers » où des professionnels partagent leurs expériences avec les collégiens et leurs familles. Une initiative pour lever les freins à l'orientation et encourager les ambitions.

TERRITOIRE ÉDUCATIF RURAL : UN SUCCÈS POUR XAINTRIE VAL'DORDOGNE

Depuis le 13 décembre 2021, Xaintrie Val'Dordogne s'illustre comme pionnier des Territoires Éducatifs Ruraux (TER), un dispositif de l'Éducation Nationale visant à promouvoir l'égalité des chances en milieu rural. Avec plus de 200 TER en France, ce programme favorise l'ancrage territorial des jeunes.

UN BILAN POSITIF À L'ISSUE DE LA CONVENTION

La convention initiale, signée pour trois ans, s'est achevée en décembre 2024 avec un bilan remarquable. Le TER Xaintrie Val'Dordogne fonctionne efficacement, et bénéficie du soutien marqué de l'Éducation Nationale.

DES ACTIONS PHARES POUR LES JEUNES

Jusqu'en 2024, le TER a porté des initiatives en développement durable, culture, santé, bien-être et sport, ce dernier étant un levier clé pour l'inclusion territoriale. Ces actions renforcent l'éducation et l'épanouissement des jeunes.

LE SOUTIEN DU FONDS WATINE

Intégrées au dispositif TER, les actions du Fonds de dotation Watine enrichissent ce programme innovant par des projets culturels et éducatifs, consolidant ainsi son impact sur le territoire.



LA MÉDIATHÈQUE

Place Joseph Faure
19400 ARGENTAT/DORDOGNE

05 55 91 90 11

mediatheque@xaintrie-val-dordogne.fr

Mardi et jeudi : 9h30-13h30

Mercredi : 9h-18h

Samedi : 9h30-16h30

Personnel : Muriel PAUCARD responsable,
Sabine DIDAT, Lola POUHEY-MOUNOU, Christèle

PARDOUX et Annabel FALZON

Elu référent : Jean-Basile SALLARD

En 2024, la médiathèque intercommunale, en lien avec son réseau de trois médiathèques (Albussac, Saint-Martin-la-Méanne, Saint-Privat) et un partenariat étroit avec la Bibliothèque Départementale, a renforcé son rôle de moteur culturel au sein du territoire. Grâce à une offre diversifiée et un accès gratuit à des collections physiques et numériques via la plateforme « La médiathèque numérique de la Corrèze », elle continue de démocratiser l'accès à la culture.

EN QUELQUES CHIFFRES

	1 997	inscrits dont 1757 du territoire
	37 762	documents disponibles
	23 262	personnes en fréquentation
	44 496	prêts
	63	actions culturelles

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

Après une année record en 2023, 2024 affiche une progression des inscriptions, de la fréquentation et des prêts. En moyenne, la médiathèque a accueilli 125 personnes par jour pour 240 documents prêtés, avec des pics les mercredis (182 personnes, 370 prêts) et les samedis (128 personnes, 273 prêts). Sur l'année, cela représente 3746 prêts et 1939 visites par mois.

UNE OFFRE ÉDUCATIVE POUR LES SCOLAIRES

Chaque année, la médiathèque prend en charge le transport des élèves du territoire pour des séances théâtrales, des ateliers pédagogiques et des visites d'expositions. En 2024, 574 élèves ont été accueillis par les bibliothécaires, renforçant l'accès à la culture dès le plus jeune âge.



UN ENGAGEMENT AUPRÈS DES FAMILLES

Dans le cadre du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) de la CAF, et grâce à une subvention de 3740 €, la médiathèque a organisé : 10 ateliers « Jouons en famille », une exposition « Le jardin d'Alfred », un spectacle « La Fabrik sonore » dédié à la petite enfance et aux familles.

UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE

En 2024, 63 actions culturelles ont attiré environ 4680 participants.

Parmi les animations proposées :

- Rendez-vous réguliers : 7 expositions avec visites commentées, lectures pour enfants, animations petite enfance (Bébés Lect'heure, crèche), accueils de classes, club de lecture, prix de l'album jeunesse, prix des lecteurs corréziens, ateliers jeux parents-enfants avec la ludothèque « Air de jeux », ateliers pour seniors avec le service autonomie, et des ateliers d'écriture animés par Aude Antoine.

- Rendez-vous ponctuels : un spectacle théâtral interactif « D.Lis », un spectacle musical « La Fabrik sonore », des projections et ateliers en lien avec les expositions, des conférences

avec Récréasciences (Semaine du cerveau), Martine Fialip Baratte (contes russes), Elizabeth Anscutter (musique et cinéma), un concert de chansons françaises avec ACX, et « Cacaocontes » en décembre avec l'association ABC.

ECOLE DE MUSIQUE THEADAMUSE

Collège public d'Argentat

Rue Gilbert Dillange

19400 ARGENTAT/DORDOGNE

05 55 72 39 80

contact@ecole-theadamuse.fr

Personnel : Muriel PAUCARD responsable et
Sabine DIDAT

Elu référent : Jean-Basile SALLARD

Ecole de musique Théadamuse – Antenne d'Argentat-sur-Dordogne

L'école de musique associative de Haute-Corrèze, Théadamuse, qui assure le fonctionnement de l'antenne d'Argentat depuis la rentrée 2022 continue à accueillir de plus en plus d'élèves. Le nombre d'élèves est passé de 44 à 51 à la rentrée 2023-2024 et c'est 5 classes de l'école primaire publique d'Argentat-sur-Dordogne qui ont



bénéficié cette année d'un programme d'éveil musical en lien avec l'Education Nationale. Le projet s'est finalisé par une présentation à l'EHPAD d'Argentat, en deux après-midis et en plusieurs groupes. La prestation des enfants a été de qualité et ils ont été très bien reçus par les animatrices et les résidents de l'EHPAD. Six professeurs dispensent des cours de chant, d'éveil musical, de formation musicale, d'accordéon, batterie, guitare, piano, violoncelle, saxophone et trompette.

ANIMATIONS CULTURELLES

Personnel : Muriel PAUCARD responsable et
Sabine DIDAT

Elu référent : Jean-Basile SALLARD

La Communauté de Communes a reconduit la programmation estivale.

En partenariat avec le festival « C'est ma tournée ! » initié par la Ligue de l'enseignement – FAL 19 et Des Lendemains Qui Chantent, deux concerts ont eu lieu les 9 et 16 juillet sur les communes associées au projet d'Albussac avec « An Eagle in your mind » et Goulles avec « Sarah Mikovski ». Et avec le festival de La Luzège, le spectacle théâtral

« Marius » de Marcel Pagnol mis en scène par Maxime Bonnand a été joué sur la commune de St-Privat le 5 août. Plus de 300 personnes ont suivi ces festivités. Coût 5000€.

Dans le cadre du partenariat avec L'Empreinte - scène nationale Brive-Tulle, les 2 spectacles scolaires, « P.I.E.D. » de la compagnie La Ruse, pour les plus petits et « Gadoue » de la compagnie Le Jardin des délices », pour les plus grands, ont été joués en février et avril pour 464 élèves.

Le spectacle tout public « Dans les ténèbres tout s'élance » de la Compagnie du Dagor et du Théâtre de l'Union, a été joué le 16 mars à Argentat-sur-Dordogne, pour 102 personnes. Coût 6969€.

Service de l'Autonomie

Avenue du 8 Mai 1945
19 400 ARGENTAT/DORDOGNE

Tél. : 05.55.91.44.20

autonomie@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Jennifer EL AOUNI responsable, Laurie ZIMMER, Marie-Laure BRIGE, Jérémie SIRIEIX, Sylvie CHAMBON, Valérie PARAMELLE et Marie LEBOUVIER.

Elue référente : Annie REYNIER

Le Service de l'Autonomie de la Communauté de Communes est un lieu dédié à l'accueil, l'écoute et l'information pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap et leur entourage. Doté d'un agrément qualité délivré par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Corrèze, il intervient dans le cadre des services à la personne avec une offre complète et adaptée.

MISSIONS RÉALISÉES EN 2024

En 2024, le Service de l'Autonomie a poursuivi ses missions essentielles, renforçant son rôle au service des habitants des 30 communes de la Communauté de Communes suite à la dissolution de l'ICAX et la reprise de ses activités par le CIAS au 1er janvier 2024.

Coordination : Depuis le 1er janvier 2024, la coordination des demandes d'aide est assurée par une plateforme départementale «Corrèze Autonomie» avec un numéro de téléphone unique, simplifiant l'accès aux services.

Portage de repas : Repris par le CIAS, ce service couvre désormais l'ensemble du territoire intercommunal. Préparés par l'EHPAD de Saint-Privat, les repas équilibrés contribuent à maintenir la santé des bénéficiaires, pallier les difficultés de préparation et prévenir l'isolement grâce au lien social créé lors des livraisons.

31 194 repas livrés : 11 015 journées alimentaires (midi et soir), 20 179 repas de midi.

Transport à la demande : Ce service soutient la mobilité des personnes âgées et/ou en situation de handicap, favorisant leur autonomie



et leur participation à la vie sociale, avec une prise en charge financière partielle par l'intercommunalité.

1146 transports assurés, 159 bénéficiaires.

Service mandataire, relais Information Autonomie et aide administrative : Le CIAS accompagne les particuliers dans la recherche d'aides à domicile pour l'entretien du logement, les courses, le linge ou la préparation des repas. Il prend en charge les démarches administratives liées à l'emploi à domicile (fiches de paie, déclarations URSSAF, contrats de travail) et informe sur les droits et devoirs des employeurs. 124 particuliers employeurs (33 hommes, 91 femmes).

71 salariées intervenant à domicile.

2826 appels téléphoniques (2814 personnes âgées, 12 personnes en situation de handicap).

834 visites au point info (822 personnes âgées, 12 personnes en situation de handicap).

Ateliers de prévention : Des animations favorisant la santé et l'autonomie ont été proposées, incluant des ateliers forme et santé (16 participants), gym équilibre (11 participants) et vélo cognitif (11 participants).



EHPAD J. et M. COLAUD

11 rue de Bellevue
19220 SAINT-PRIVAT

05 55 28 26 54

ehpad.colaud@xaintrie-val-dordogne.fr
Prix de journée 2023 : 65.45 €
(59.26 € hébergement et 6.19 € dépendance)
Personnel : Dominique FREMONT, directrice
et une équipe de 51 agents
Elue référente : Annie REYNIER

En 2024, l'EHPAD a poursuivi son programme de modernisation pour offrir un cadre de vie plus confortable et adapté.

TRAVAUX TERMINÉS EN 2024

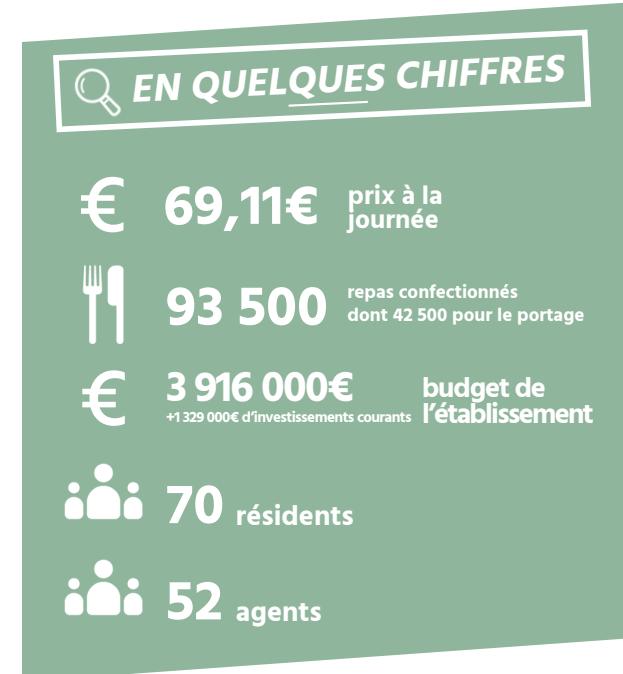
- Réhabilitation de 41 chambres, achevée en juillet, permettant d'accueillir à nouveau 70 résidents dès août.
- Création d'un salon de coiffure et réhabilitation du salon bibliothèque.
- Équipement de toutes les chambres de l'étage avec des rails lève-malade en fin d'année.
- Pose d'enrobé sur les circulations extérieures.
- Désamiantage et couverture de la toiture d'une aile de l'établissement.
- Étanchéité d'une terrasse.
- Création d'un cheminement PMR et de ses abords.
- Modification des vestiaires et de la salle du personnel.

ZOOM SUR QUELQUES ANIMATIONS DE 2024

Tout au long de l'année, une programmation riche en animations a favorisé le bien-être et les échanges intergénérationnels, avec des activités régulières impliquant les enfants de l'accueil de loisirs de Saint-Privat et ceux du personnel (chasses aux œufs, Halloween, Noël...).

Partenariat avec l'Atelier Corps en Tête : Des actions culturelles pour tous les résidents, favorisant le bien-être via l'art. Deux séances mensuelles chacune de théâtre, danse et arts plastiques (1 h/séance, 15 résidents par groupe).

Tour du Limousin : Les résidents ont assisté au passage de la course à Saint-Privat, installés en bord de route pour applaudir les coureurs.



EHPA'DANSE : Projet initié par la FFDanse pour encourager la danse chez les seniors. L'EHPAD a remporté le 1er prix 2024 pour la région Nouvelle-Aquitaine avec un clip vidéo transmettant joie et énergie.

Exposition des œuvres de Pascale Guérin : Réalisées suite à des rencontres avec les résidents de septembre à novembre 2024, ces dessins évoquent des « lieux communs » de Corrèze (villages, sites touristiques), favorisant le partage de souvenirs.

Séances d'Activité Physique Adaptée (APA) : Financées par l'ARS via l'appel à projets « Programme Antichute en EHPAD », deux séances hebdomadaires (lundi et jeudi, 10h-12h) pour deux groupes évalués, jusqu'à fin 2026, afin de maintenir l'autonomie physique.

Atelier Lama : Médiation animale avec des lamas, une fois par trimestre, pour accompagner les troubles cognitifs, développer la psychomotricité, soulager les difficultés psychologiques et favoriser la socialisation.

Jeux Olympiques 2024 : Les résidents ont suivi de près les JO et se sont prêtés à des activités thématiques inspirées de l'événement.

En 2024, l'EHPAD J et M Colaud a renforcé son engagement pour un accompagnement de qualité, alliant modernisation des infrastructures, innovations culturelles et sportives, et un budget adapté aux besoins des résidents. L'établissement continue de s'inscrire comme un lieu de vie dynamique et inclusif au cœur de la Communauté de Communes.



AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT



Avenue du 8 Mai 1945
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 03 23

urbanisme@xaintrie-val-dordogne.fr
Personnel : Ingrid MARCELPOIL responsable,
Evelyne GARGNE et Agnès GREZE-VIDAL
Elu référent : Camille CARMIER

URBANISME/ PLANIFICATION

Planification : l'année 2024 a vu le travail d'élaboration du PLUIH se poursuivre. PLUIH : un document de planification dessinant les contours de notre cadre de vie pour les prochaines années !

Le travail d'élaboration d'un document d'urbanisme se déroule sur plusieurs années pour bâtir un document le plus complet, répondant aux enjeux de développement et de préservation.

La réalisation du document d'urbanisme repose notamment sur un travail de fond avec élus, partenaires et habitants :

- Un travail d'inventaire s'est déroulé tout au long de l'année notamment sur le bâti isolé pouvant donner lieu à changement de

destination, le petit patrimoine,

- Des ateliers participatifs ont été ainsi organisés en début d'année, proposant aux habitants de travailler sur les enjeux du territoire.
- Des rencontres avec les agriculteurs, entreprises, porteurs de projets.
- Une réunion publique en octobre 2024 portant notamment sur le thème du PADD ainsi qu'une rencontre avec les partenaires publics associés.

L'année 2024 était une année préparatoire aux différentes pièces constitutives du PLUIH, dans un objectif de finalisation de ces divers documents fin 2025.

URBANISME / Application du Droit des Sols «ADS»

Le service ADS instruisant les autorisations d'urbanisme pour le compte des 8 communes du territoire dotées d'un document d'urbanisme (carte communale ou plan local d'urbanisme) a instruit sur l'année 2024, 586 actes, dont plus de 345 certificats d'urbanisme informant sur les règles d'urbanisme pour un terrain donné et renseignant la faisabilité d'un projet.

EN QUELQUES CHIFFRES



586

dossiers instruits

Autorisations d'urbanisme



345

certificats d'urbanisme

Pour rappel :

Les communes dotées d'un document d'urbanisme sur la Xaintrie : Albussac, Argentat-sur-Dordogne, Bassignac le Haut, Forgés, Monceaux-sur-Dordogne, Saint-Martin-la-Méanne, Saint-Privat, Servières le Château.

Les administrés de ces 8 communes ont la possibilité de trouver les documents utiles sur le site internet de la Communauté de Communes et de les déposer ensuite via le portail SVE (saisine par voie électronique). Ils peuvent également adresser leur dossier par courrier ou le déposer en mairie où se situe le projet.



**Avenue du 8 Mai 1945
19400 ARGENTAT/DORDOGNE**

05 55 91 03 23

habitat@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Ingrid MARCELPOIL responsable

Elu référent : Stéphane PARDOUX

L'engagement de la collectivité en faveur de l'amélioration de l'habitat se poursuit en 2024, avec la poursuite du partenariat autour de la plateforme France Rénov permettant aux habitants de trouver **informations et conseils** sur leurs projets de rénovation énergétique.

L'année 2024 est également la troisième année d'animation (**accompagnement**) des opérations d'amélioration de l'habitat (opah), avec

EN QUELQUES CHIFFRES



100

**Dossiers traités
depuis 2022**



55

**Propriétaires
accompagnés**

55 dossiers constitués et présentés en commission d'attribution des aides anah et donnant lieu à attribution d'aides locales (énergie, autonomie) sur cette seule année. Depuis 2022, ce sont plus de 100 projets d'amélioration de l'habitat qui ont bénéficié de l'accompagnement et des aides aux travaux.



Déchets

Le Claux

19400 ARGENTAT/DORDOGNE

05 55 28 96 50

dechets@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Didier TOURNEIX responsable du pôle déchets, Yves GASTON, responsable adjoint et responsable de la cellule prévention des déchets et une équipe de 22 agents

Elu référent : Daniel GREGOIRE

PRÉVENTION DES DÉCHETS

En 2024, la Communauté de Communes a poursuivi ses efforts en matière de prévention de réduction des déchets. Les résultats sont encourageants avec une baisse des ordures ménagères résiduelles, qui atteignent 2 733 tonnes, contre 2 775 tonnes en 2023 (-1,5 %). Les emballages recyclés progressent également, passant de 642 tonnes en 2023 à 687 tonnes en 2024

(+6,9 %). La distribution de 210 composteurs, complétée par le maintien de 8 sites collectifs et l'équipement de 3 campings, permet de renforcer les pratiques de valorisation des biodéchets. Au total, ces dispositifs ont contribué à détourner des ordures ménagères la poubelle près de 1,45 tonne de matières organiques. Ces actions s'inscrivent pleinement dans le PLPDMA adopté en 2022, qui vise une réduction de 15 % des déchets ménagers.

CELLULE PRÉVENTION

La cellule prévention a poursuivi et intensifié ses actions de proximité tout au long de l'année 2024. Son programme d'animations a été particulièrement riche, comprenant notamment 7 sessions de broyage de végétaux et pas moins de 15 animations dédiées spécifiquement aux techniques et aux avantages du compostage domestique et collectif.

EN QUELQUES CHIFFRES



2 733 tonnes d'ordures ménagères produites



687 tonnes d'emballages ménagers recyclables produits



282 tonnes d'encombrants



119 106 kms parcourus pour assurer la collecte



3 007 containers

Les interventions scolaires, complétées par des actions de sensibilisation ciblant le jeune public sur les bons gestes de tri et de réduction des déchets à la source, ont rencontré un vif succès. Grâce à ce travail de terrain, la cellule prévention joue un rôle clé dans l'accompagnement pédagogique des habitants, les préparant ainsi activement à la mise en œuvre de la tarification incitative.

GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

Le service déchets a assuré en 2024 la continuité des tournées sur l'ensemble du territoire intercommunal. Au total, 2 733 tonnes d'OMR et

687 tonnes d'emballages recyclés ont été collectées, confirmant la tendance de réduction des déchets résiduels et l'augmentation du tri. Le maillage des points d'apports volontaires et de bacs collectifs a été maintenu afin de garantir une continuité de service. L'année 2025 s'annonce comme une étape décisive, avec pour objectif de réduire de 10 % les tonnages d'OMR avec comme outils, les actions du Plan Local de la Prévention des Déchets et prochainement de la mise en place de la tarification incitative.





Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations «GEMAPI»

La Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne exerce cette compétence sur l'ensemble de ses cours d'eaux présents sur ses trente communes par l'intermédiaire de ces 3 structures :

- Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval «SMDMCA» (en aval des barrages) avec les communautés de communes Causses et Vallée de la Dordogne, Grand Figeac, Châtaigneraie cantaliennes, Causse de Labastide Murat et la communauté d'agglomération Tulle Agglo.

- Entente Bassin versant de la Maronne : (en amont du barrage d'Hautefage) avec les communautés de communes de la Châtaigneraie Cantaliennes et du Pays de Salers.

- Entente Bassin versant du Doustre : avec Tulle Agglo et la communauté de communes Ventadour Egletons Monédières

BASSIN VERSANT DU DOUSTRE

Mathilde Mas – coordinatrice du PPG Doustre Poste mutualisé avec Tulle agglo (40%) et Ventadour-Egletons-Monédières (10%)

ACTIONS RÉALISÉES EN 2024

Diagnostic de la faune piscicole et astacicole

Un groupe de travail réunissant les trois EPCI, la Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA19) et la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze (MEP19) a conduit huit pêches d'inventaire, treize pêches de sondage et sept prélèvements d'ADN environnemental (ADNe). Les résultats révèlent des perturbations majeures des cours d'eau : absence de poissons sur le ruisseau du Moulin de Serre au Puy Marty, absence de truite

commune sur le ruisseau de Soumailles à Magnac, et une population fragile de truites communes sur le ruisseau de Bétaille. Les analyses ADNe confirment la présence de populations résiduelles fragiles d'écrevisses à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) sur deux affluents.

Les cours d'eau du bassin versant du Doustre sont notamment perturbés par plusieurs facteurs (impacts thermiques des plans d'eau, colmatage par du sable et/ou de la matière organique, rectification, autres).

RENATURATION DES COURS D'EAU

Le Doustre souffrant d'une carence en substrat favorable à la reproduction de la Truite commune (*Salmo trutta fario*), 46 m³ (69 tonnes) de granulométrie ont été déversés sur cinq stations du Doustre et de quelques affluents (Gardille, Longegoutte, Gane Chapou) et quelques affluents (Gardille, Longegoutte, Gane Chapou). Des pêches de sauvegarde, réalisées par la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze (MEP19) et la Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA19), ont permis de souligner la présence d'espèces non capturées lors du diagnostic piscicole d'affluents du bassin versant du Doustre, comme le Chabot ou l'Anguille européenne.

RESTAURATION DES ÉCOULEMENTS

Le tronçon du Doustre en aval de la Valette, marqué par des embâcles et chablis, a fait l'objet d'actions pour restaurer la continuité écologique et sédimentaire tout en limitant les risques pour les ouvrages d'art en cas de crue. Deux secteurs ont été ciblés :

3,32 km en aval du Pont de Sagne (communes de Saint-Pardoux-la-Croisille, Gumont, Gros-Chastang).

2,80 km en amont du pont de Saint-Bazile (communes de Champagnac-la-Prune, Saint-Martin-la-Méanne, Argentat-sur-Dordogne).

Les travaux, débutés en décembre 2024, ont été interrompus en raison de niveaux d'eau élevés.

ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Selon le SDAGE 2016-2021, la masse d'eau du Doustre (FRFR85) était en mauvais état chimique en raison de la présence de benzo(a)pyrène et fluoranthène. Les prélèvements de 2024 n'ont pas détecté ces molécules, mais des analyses seront

poursuivies en 2025.

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs événements ont marqué l'année :

1er février 2024 : Participation de la technicienne rivière au Forum des métiers à Argentat-sur-Dordogne.

3 octobre 2024 : Journée « zones humides » à Saint-Martin-la-Méanne avec la CATZH, la mairie et l'école, suivie d'une réunion publique sur les zones humides et la GEMAPI.

19 octobre 2024 : Table ronde lors de la Fête de la Pêche à la Mouche à Argentat (AAPPMA).

2 novembre 2024 : Conférence sur la banalisation des cours d'eau à Saint-Bazile-de-la-Roche par Sébastien Versanne-Janodet (MEP19).

7 novembre 2024 : Présentation du PPG Doustre à Marcillac-la-Croisille pour les AAPPMA.

4 décembre 2024 : Réunion sur la continuité écologique et la restauration des zones humides à Saint-Martin-la-Méanne.

La technicienne a assuré un accompagnement continu des usagers, les orientant vers l'Entente Maronne et le SMDMCA pour les questions GEMAPI.

FINANCEMENT DES ACTIONS

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) finance les actions à 50 %, la Région Nouvelle-Aquitaine (RNA) à 20 %, et le Conseil Départemental de la Corrèze (CD19) à 10 % pour les travaux sur le territoire XVD (taxe GEMAPI). EDF a contribué à hauteur de 5 000 € pour la recharge granulométrique.

BILAN GEMAPI – ENTENTE MARONNE

L'année 2024 a été consacrée à l'étude des zones humides sur le bassin versant de la Maronne. En effet, un inventaire est en cours sur l'ensemble du territoire permettant de mettre en évidence les zones humides dégradées et celles en bon fonctionnement écologique. L'objectif ensuite sera de proposer des actions en faveur du milieu et des usages.

L'hiver 2024 a permis de faire émerger des projets d'aménagements pastoraux sur la Glane de Servières. Ces aménagements ; réfléchis avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine et les exploitants/ propriétaires des parcelles, ont pour objectifs de réduire le piétinement des berges du cours d'eau ainsi que des zones humides avoisinantes. Ces actions seront possibles grâce à la taxe GEMAPI levée sur la communauté de communes et aux aides de l'Agence de l'eau Adour Garonne.



Contact : Claire Gouziou 07.57.14.94.73

gemapi@pays-salers.fr

BILAN GEMAPI – SMDMCA (Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval)

Bassin-versant de la Souvigne (EPCI Xaintrie Val'Dordogne et Tulle Agglo)

Projet d'aménagement du ruisseau de Chadiot : Au cours de l'année 2023, les problématiques liées à ce bassin versant ont été clairement identifiées par le bureau d'études. En 2024, le bureau d'études chargé du projet Chadiot a fourni des modélisations des crues du ruisseau, en vue d'envisager, une remise en fond de talweg. La priorité sur ce bassin reste la sécurité des riverains. Un projet est actuellement à l'étude avec la commune d'Argentat et la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne, combinant gestion des eaux pluviales et GEMAPI, dans le but de prévenir tout nouveau scénario catastrophe pour le hameau.

Le bassin-versant de la Souvigne totalise une surface de 111 km² dont 78 km² sur la communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne et 23 km² sur la communauté d'agglomération Tulle Agglo. En linéaire de cours d'eau (en tenant compte de l'ensemble des ruisseaux, rus et ravines), cela représente un total de 317 km de cours d'eau. La rédaction du Plan Pluriannuel de Gestion a pris du retard (recrutement d'un technicien au second trimestre).

Réalisation du diagnostic du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) de la Dordogne moyenne, Maronne aval et petits affluents : L'année 2024 a permis de finaliser le terrain et la définition des fiches secteurs sur l'ensemble des secteurs des masses d'eau affluents de la Dordogne et de la Maronne

La phase terrain s'est poursuivie à l'automne 2024 sur le cours principal de la Dordogne et devrait se terminer début 2025.

Dans le cadre de la convention éclusée (Etat, EDF, Agence de l'Eau Adour-Garonne, EPIDOR), une étude hydromorphologique sur la Maronne est prévue ; le cahier des charges est en cours d'élaboration. Son objectif est d'identifier le stock sédimentaire mobilisable sur la Maronne et identifier les zones de réinjection préferentielle afin de pouvoir soutenir le transport sédimentaire et faciliter le renouvellement des milieux favorables aux frayères des grands salmonidés.

BASSIN VERSANT DE LA MARONNE

Après trois ans, Samuel Barnabé a finalisé le diagnostic du bassin versant de la Maronne et des affluents rive gauche de la Dordogne en amont du barrage de Hautefage. En janvier 2025, Claire Gouriou lui a succédé pour déposer la Déclaration d'Intérêt Général approuvant le Programme Pluriannuel de Gestion.

Contact : c.gouriou@pays-salers.fr – 04 71 40 58 07

BASSINS VERSANTS DE LA SOUVIGNE, DORDOGNE, CÈRE ET MARONNE EN AVAL DE HAUTEFAGE - SMDMCA

Alexis Ayroles anime le PPG Souvigne, succédant à Florian Lafage.

Contact : a.ayroles@smdmca.fr – 06 30 72 44 98

Lionel Dufau intervient sur la Dordogne et la Maronne en aval de Hautefage.

Contact : l.dufau@smdmca.fr – 06 84 27 72 28

Barbara Annett anime le Contrat de Progrès Territorial (CPT) de la Bave, Mamoul et Cère aval.

Contact : b.annett@smdmca.fr – 06 38 65 59 45



Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

**Rue de Turenne
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 01 75**

accueil@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Charlotte KROPF responsable

**Elus référents : Daniel GREGOIRE puis
Jean-Michel TEULIERE avec Sébastien MEILHAC**

Le dossier de l'eau sur le territoire de Xaintrie Val 'Dordogne a pu avancer sur cette année 2024 au travers de plusieurs prismes : technique, juridique et réglementaire.

D'un point de vue technique, la finalisation de la phase 2 du Schéma directeur d'approvisionnement en eau potable a pu se poursuivre, et même se finaliser pour certaines communes. Cette phase 2 correspond à la projection et à la modélisation de 3 scénarios possibles de gestion de l'eau sur les communes : un scénario 1 permettant une structuration de la ressource à l'échelle communale restreinte ; un scénario 2 permettant une structuration de la ressource avec des interconnexions possibles entre les communes d'un même secteur/bassin hydrographique ; et d'un scénario 3 permettant la structuration d'une ressource unique (mono-ressource). Chaque commune ayant eu la présentation de ces 3 scénarios, elles ont pu ensuite se positionner sur

une structuration spécifique afin d'établir son propre schéma de l'eau. Ce choix structurant permet de lancer la phase 3 sur l'année 2025 : définition du programme de travaux et des investissements prévisionnels en fonction du scénario choisi par la commune.

D'un point de vue juridique et réglementaire, avec le lancement d'une étude de gouvernance pour le transfert des compétences eau et assainissement. En effet, en 2024, la Loi NoTRE obligeant le transfert des compétences eau et assainissement des communes vers les intercommunalités étant toujours en vigueur, la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne s'est mise en ordre de marche pour se préparer au mieux à ce transfert à l'horizon 2026. Le principe de cette étude est le suivant : établir un état des lieux de l'ensemble des modes de gouvernance existants sur le territoire, et modéliser plusieurs scénarios de transfert. L'objectif étant de présenter l'intégralité des solutions technico-juridiques réalisables, afin que nos élus locaux puissent par la suite faire un choix éclairé sur le mode de gouvernance à mettre en œuvre. Affaire à suivre...

Avenue du 8 Mai 1945
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 01 75

Ludovic BOURGERIE, technicien VRD
ludovic.bourgerie@xaintrie-val-dordogne.fr
Elus référents : Jean DABERTRAND (travaux) et
Daniel GREGOIRE (voirie)

LOGEMENTS PASSERELLES

A la suite de la réception des travaux, les logements passerelles ont pu être mis en service au printemps 2024. Les travaux ont consisté en une réhabilitation/réaménagement de l'ancien bâtiment d'ENEDIS en 2 studios indépendants, une colocation de 3 chambres, ainsi qu'un appartement de type T4. L'architecte – maître d'œuvre en charge de ce projet était le cabinet de M. Frédéric GUILLIN. Le coût total de l'opération finalisée est de 463 325 € TTC, dont 54% subventionnés par les différents organismes financeurs (Etat, Région Nouvelle Aquitaine, Conseil départemental de la Corrèze, etc), le reste à charge ayant été financé par la communauté de communes de Xaintrie Val Dordogne.

Les services d'ENEDIS ont bien sur pu conserver leur local commercial au rez – de – chaussé de l'immeuble pour continuer à accueillir ses abonnés.

Le chapitre suivant vous apportera des informations complémentaires sur le développement économique et la mise en service de ces logements.

PÔLE SÉCURITÉ – NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ARGENTAT SUR DORDOGNE

L'année 2024 a vu la réalisation concrète de la mise en œuvre du projet de pôle sécurité avec la réalisation du chantier pour la construction du nouveau centre d'incendie et de secours d'Argentat sur Dordogne. En effet cette opération a mobilisé une bonne quinzaine d'entreprise pour coût total des travaux de 1 335 250 € TTC. Ce projet a été subventionné à hauteur de 28% sur le montant HT des travaux par les différents organismes financeurs, le

reste à charge ayant été porté à 40% par le SDIS de la Corrèze et à 60% pour la communauté de communes de Xaintrie Val'Dordogne. En décembre 2024, le chantier respectait les délais de planning de livraison, ainsi que l'enveloppe budgétaire dédiée à l'opération.

VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS

La coopération du technicien VRD avec les communes s'est poursuivi en 2024, avec diverses réalisations de chantier, suivi de travaux, constitution de dossiers administrés (autorisation, dossier loi sur l'eau, marchés publics de travaux etc.). Aujourd'hui une dizaine de communes font appelle au service support VRD de l'intercommunalité pour les aider techniquement dans l'entretien de leur voirie. Les travaux de voirie ainsi réalisé représentent plus de 20 000 m² de voirie refaite sur le territoire. Les communes portent l'intégralité des investissements, mais elles peuvent faire appelle, si elles le souhaitent, à l'équivalence d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation technique et réglementaire des dossiers au travers des services de l'intercommunalité.

EN QUELQUES CHIFFRES

 11 bâtiments exploités par l'intercommunalité

 4 projets bâtimentaires engagés

 27 300 mètres carrés de voirie réalisés

 12 communes accompagnées

RESSOURCES ET ATTRACTIVITÉ

Économie 

6



Service Développement Economique

Rue de Turenne
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 45 47
economie@xaintrie-val-dordogne.fr
Personnel : Cécile MICHAÏLIDIS
Elu référent : Sébastien DUCHAMP

UN SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU PLUS PRÈS DES ENTREPRISES

Le service Développement Economique assure l'accompagnement des entreprises, en phase de création ou de développement, sur le territoire XV'D : conseils et suivi du projet, recherche de locaux ou de financements, mise en relation avec les partenaires du développement économique, diffusion d'offres d'emploi...

En 2024, il a accueilli 61 porteurs de projet, dont 51% provenaient d'un autre territoire, et 66 entreprises.

UN NOUVEAU RÈGLEMENT D'AIDES POUR LES ENTREPRISES

Après la signature de la convention SRDEII 2024-2028 avec la Région, le nouveau règlement d'aides aux entreprises de la Communauté de communes est entré en vigueur au 1^{er} avril 2024.

Les principales évolutions sont liées à la création d'une aide au recrutement, et à l'intégration d'éco-socio conditionnalités dans les critères d'éligibilité.

UN NOUVEL OBSERVATOIRE DES COMMERCES ET DES SERVICES

A partir des données recensées par l'Observatoire économique de la Communauté de Communes, un état des lieux des commerces et des services a été élaborés sur la commune d'Argentat-sur-Dordogne. Ce travail permettra par la suite d'entamer une analyse des opportunités de marché sur la commune et la Xaintrie.



SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CLUB ENTREPRISES XV'D

La Communauté de communes a souhaité formaliser et structurer son soutien au Club Entreprises XVD, reconnu comme acteur incontournable du développement économique.

Une convention de partenariat relative à l'animation du Club a donc été signée en septembre 2024 pour accentuer l'accompagnement du service Développement Economique auprès des 40 chefs d'entreprises membres du Club.

ÉVÈNEMENTS ET TEMPS FORTS

- 1er février 2024 - 3ème Edition du Forum des Métiers

Plus de 200 élèves de 4ème et de 3ème sont venus rencontrer une cinquantaine d'entreprises du territoire, fidèles au rendez-vous depuis la création de l'évènement.

Même formule que l'année précédente : des stands la journée, des témoignages en soirée et un fort partenariat pour l'organisation avec le Club entreprises XVD, la commune d'Argentat-sur-Dordogne, les établissements scolaires Simone VEIL et Jeanne d'Arc, l'académie de Limoges, le PETR Vallée Dordogne Corrézienne, Ecolentreprise et la Fondation Wattine.

- 1er mars 2024 - Ouverture des Logements Passerelles

Après un démarrage en mars 2024, et des demandes essentiellement liées à des stages ou des contrats saisonniers, tous les logements ont



été pris d'assaut depuis septembre, notamment par des apprentis. Au total, ce sont 11 personnes qui ont bénéficié des logements passerelles en 2024.

Un pari gagné pour la Communauté de Communes !

- 10 octobre 2024 - 2ème édition de l'évènement « Les Intrépides »

75 personnes (entreprises, partenaires, élus) sont venues assister à l'évènement phare du service développement économique.

Cette année, la soirée s'est déroulée en 4 temps :

- 3 témoignages d'entreprises,
- 2 pitchs de porteuses de projet accompagnées par AIRELLE et la CCI,
- 4 saynètes satiriques sur le management interprétées par 2 comédiens de l'atelier Corps en tête,
- et une conférence sur le leadership avec Julien DERIMER, coach de dirigeants.

Une belle réussite pour cet évènement dont l'objectif est de rassembler et créer du lien entre les acteurs économiques de la Xaintrie.

Accueil de Nouveaux Arrivants

Rue de Turenne
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 45 47
contact@ma-vie-en-xaintrie.com
Personnel : Caroline MONDON
Elue référente : Sophie MIGNARD

Depuis 2018, la Communauté de Communes est engagée dans une Politique d'accueil des Nouveaux Arrivants visant à favoriser les nouvelles installations en développant l'attractivité du territoire.

DÉPÔT DE DEMANDE FEDER

Suite à l'embauche d'une nouvelle chargée de mission, un état des lieux et un diagnostic du territoire a été réalisé, permettant ainsi de dégager 4 axes stratégiques répondant au FEDER. Le travail s'effectue sur l'identification des nouvelles populations, la promotion du territoire, l'accueil des nouveaux arrivants et leur intégration pour une installation durable.

La demande de subvention est en cours d'instruction et devrait permettre de mettre en place des opérations sur le terrain dès le mois de mai 2025.

LE RÉSEAU AMBASSADEURS

Le réseau « Villages accueillants » est en cours de restructuration suite à 3 rencontres organisées entre les ambassadeurs du territoire. Ces rencontres ont montré un essoufflement et la volonté de mettre en place une nouvelle dynamique.

IDENTIFIER LES NOUVELLES POPULATIONS

Une enquête a été mise en place depuis février 2024 pour mieux identifier et comprendre les besoins des nouveaux arrivants. A ce jour 120 réponses ont été obtenues. L'enquête va être relancée très prochainement accompagnée d'un plan de communication pour l'obtention de 130 réponses supplémentaires.

LA PROMOTION DU TERRITOIRE

Trois rencontres interterritoriales ont eu lieu, incluant une sur Argentat-sur Dordogne pour

valoriser la Xaintrie. Des opérations « Venez vivre en Corrèze » ont également eu lieu à Lyon et Paris pour mettre en avant le territoire.

Les supports de communication ont été repensés comme une nouvelle brochure Attractivité, des banderoles et des goodies.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Un guichet unique est en place pour répondre aux demandes des nouveaux arrivants et des candidats à l'installation. Un partenariat est mis en place avec la Conciergerie du département pour orienter les demandes d'installation. Sur 30 porteurs de projets rencontrés ou contactés en 2024, près de 20 se sont installés sur le territoire. Les 10 autres sont en cours de suivi.

Le pack accueil a été revu. Il est distribué à chaque nouvel arrivant identifié en mairie et chez nos partenaires.

L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'intégration est essentielle à notre territoire pour garantir une installation durable. Deux ateliers menés entre élus, ambassadeurs et nouveaux arrivants ont permis de mieux cibler les axes d'amélioration et d'approfondir les problématiques d'intégration. Un guide pratique « Ma vie en Xaintrie » est en cours de réalisation. Il aura pour objectif de donner des informations utiles sur le territoire pour tous les habitants et favoriser ainsi la communication.

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS ET INITIATIVES

Cette année Ma vie en Xaintrie a soutenu des événements sportifs et associatifs comme le Raid In France, Le Tour du Limousin et le XTrail pour renforcer la visibilité du territoire. La participation de la marque à d'autres événements est en cours de réflexion.

Les actions de 2024 ont visé à renforcer l'intégration des nouveaux arrivants, à repenser les outils et approches d'accueil, à soutenir la visibilité du territoire, et à mobiliser les partenaires pour un accueil structuré.

Les prochaines étapes, soutenues par le FEDER, visent à développer davantage ces actions pour assurer l'attractivité de la Xaintrie, tout en renforçant les liens entre les nouveaux arrivants et la communauté locale.



Opération de Revitalisation du Territoire

Rue de Turenne
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 45 47

Personnel : Karine LAFAYE
Elue référente : Nicole BARDI Présidente

UN BILAN DYNAMIQUE À MI-PARCOURS

Depuis juillet 2022, la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, avec Argentat-sur-Dordogne et Saint-Privat, soutient l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour lutter contre la désertification des centres-villes. Signée avec l'État, l'ANAH et le Département de la Corrèze, cette convention vise à améliorer l'habitat, le commerce, les espaces publics, les mobilités douces, le patrimoine et le cadre de vie.

DES AVANCÉES CONCRÈTES

Le 5 novembre 2024, le comité de pilotage a réuni les partenaires (Préfecture, Banque des Territoires, Conseil Régional, etc.) pour évaluer les 34 actions prévues d'ici 2027. À Argentat-sur-Dordogne, des projets communaux et intercommunaux comme les logements passerelles, les travaux du boulevard 11 novembre, la Maison des Iris, la salle d'expression corporelle et l'îlot de fraîcheur du Puy Grasset sont réalisés. D'autres projets portés par la commune d'Argentat/Dordogne, comme la réhabilitation de la Françonne ou le nouveau

EN QUELQUES CHIFFRES

 **34** actions à réaliser en 5 ans (2022-2027)

 **30** partenaires mobilisés

 **13** actions réalisées et 14 engagées

cinéma place Gambetta, sont en cours. À Saint-Privat, la Maison de Santé Pluridisciplinaire (portée par l'intercommunalité), la place du champ de foire et la réhabilitation de l'ancienne trésorerie (portées par la commune) sont achevées, tandis que des aides au commerce et des aménagements piétonniers progressent.

UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA JEUNESSE

En 2024, une nouvelle action s'ajoute : la création d'un pôle Enfance et Jeunesse, porté par la Communauté de Communes, pour dynamiser l'offre éducative et culturelle.

UN PROJET FÉDÉRATEUR

L'ORT, fruit d'une large concertation, redonne vie aux centres-villes en recréant du lien social, en valorisant le patrimoine et en bâtiissant des villes plus humaines, accessibles et vivantes.



Tours de Merle

19220 SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE

05 55 28 27 67 | 05 55 28 22 31

contact@toursdemerle.fr

Personnel : Nathalie DURIEZ, Cheffe de service,
Marie-Lyne LACOSTE, Clément TALLET et

Graziella CRISTIANI

Elue référente : France CHASTAINGT

2024 UNE ANNÉE PORTEUSE DE RENOUVEAU

Tours de Merle 2035, est un projet lancé après une étude de mise en tourisme et l'acceptation par le Conseil Communautaire en juillet 2022. Ce projet est conduit quotidiennement par l'équipe permanente, constituée de 4 personnes (3.7 ETP). L'étude réalisée permet à l'équipe de fixer des orientations stratégiques visant à donner du sens et un fil conducteur aux actions menées. Elles permettent aussi de faire naître de nouvelles perspectives et opportunités en termes de conservation et de restauration du site et de ses patrimoines, bâti et naturel. Ces actions de préservation s'inscrivent également dans une volonté de développer l'attractivité du site pour tous les touristes, amateurs d'histoire, passionnés de nature ou simples curieux, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs !

EN QUELQUES CHIFFRES



22 680 visiteurs



1 025 élèves accueillis



3,7 Emplois Temps Plein à l'année

Tours de Merle 2035, c'est un projet ambitieux, pour un site hors norme, et une équipe aussi impliquée que polyvalente, déterminée à voir les choses en grand !

TRAVAUX

2024 a été marqué par d'importants travaux visant à rénover, mettre en valeur et rendre fonctionnel le village d'accueil. Bien que difficile à concilier avec les activités touristiques, ces travaux ont permis de dégager de nouveaux espaces entièrement dédiés à l'exploitation du site. Ainsi ont été créés : une nouvelle boutique, un espace de médiation et d'animation, et pour l'équipe de nouveaux bureaux ainsi que de nouveaux espaces de repos. Et finalement, pour concilier accueil de public et préservation de la nature, des sanitaires écologiques !

ACCUEIL

En plus de ces travaux, un nouveau sentier à travers les bois permet maintenant de rallier en sécurité le parking P2 au cœur du site en s'émerveillant de la nature environnante. L'expérience du visiteur a également été amélioré dès la prise de contact

avec la refonte totale du site internet, disponible en 6 langues ainsi qu'une toute nouvelle charte graphique. Finalement, 2024 marque aussi le lancement de l'audioguide multilingue pour rendre la visite toujours plus accessible !

ANIMATION

La saison a débuté avec une journée de nettoyage participatif conviviale pour les bénévoles amoureux du site. Les professionnels quant à eux sont venus découvrir ou redécouvrir les Tours de Merle le temps d'un Éductour et d'une visite spécialement dédiée.

Cette année encore, le Cercle d'Escrime Ancienne de Marly-le-Roy a posé ses valises aux Tours de Merle pour 4 semaines de présentation d'un spectacle inédit : Destins de Chevaliers ! Il y aussi eu un florilège d'animations autour du Moyen-âge avec notamment une semaine des arts et techniques médiévales avec des démonstrations de forge avec Zant'Art, de combats à l'épée avec l'association Historiae Vivae mais aussi des interventions sur les constructions médiévales avec l'association Maison Paysanne de France.

En parallèle, la nature a également été mise à l'honneur avec des nuits de la chauve-souris les 15 et 22 juillet.

Finalement, 2024 a aussi été une année d'innovation en matière de médiation avec notamment le lancement des soirées Murder Party, moment de mystère, d'enquête et de résolution d'énigmes. Un seul but, trouver le coupable ! Alors ? « Qui a tué le seigneur de Rochedragon ? »

SCOLAIRE

En 2024, 37 écoles et centres de loisirs ont été accueillis sur site. Plus de 1000 enfants ont pu profiter d'une visite, libre ou guidée et d'ateliers pédagogiques variés autour du Moyen-Age et de la nature !

BILAN DE FRÉQUENTATION

Une fréquentation en légère baisse qui s'explique aisément par les conditions d'accueil difficiles et par l'indisponibilité de certains espaces au cours des travaux, la boutique n'ayant par exemple, ouvert que mi-juillet. Malgré tout, les résultats sont encourageants et soulignent la capacité d'adaptation de l'équipe.

Autres Sites Touristiques

05 55 91 45 47

tourisme@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Cécile MICHAÏLIDIS responsable

Elus référents : Sébastien DUCHAMP

et Philippe MOULIN

EN QUELQUES CHIFFRES

	4 521	entrées à la gabare
	21 768	entretien chemins de randonnées
	25 921	entretien balisage circuits de VTT
	10 189	entretien Sente aux cochons
	7 722	entretien Via Ferrata

EXPERTISE DE LA GABARE

En vue du renouvellement du certificat communautaire de la Gabare, les services d'expertise fluviale de Mme DIRAT ont été sollicités. 2 visites sont obligatoires : une hors d'eau dite « à sec » pour vérifier la coque du bateau ainsi que les éléments de sécurité (nécessitant de sortir le bateau de l'eau à l'aide d'une grue) ; et l'autre dite « à flot » pour tester sa stabilité et sa flottabilité.

REPLACEMENT DU PONT FILET À LA VIA FERRATA

Le pont filet fait partie des premiers ateliers installés lors de la création de la Via Ferrata en 2014. Après 10 ans de passages, son usure a nécessité de le remplacer pour préserver la sécurité des usagers. C'est l'entreprise ESCAPADE NATURE (Argentat-sur-Dordogne) qui a réalisé les travaux.

RESTITUTION DE L'ÉTUDE DE SÉCURISATION DES CASCADES DE MUREL

Le cabinet DEJANTE a rendu son étude en septembre, accompagnée de propositions d'aménagements ambitieuses.

La communauté de communes, et les communes d'Albussac et de Forgès sont d'accord pour limiter l'artificialisation du site tout en préservant la sécurité des usagers.

Ainsi, ont été priorisés le remplacement des diverses passerelles et la modification du panneau de départ, parfois source de désorientation.

Ces travaux se réaliseront en 2025.

Rue de Turenne - 19400 ARGENTAT/DORDOGNE

05 55 91 45 46

budget@xaintrie-val-dordogne.fr

Personnel : Karine DUCROS et Johanna CAHILL

Elue référente : Laurence DUMAS

Elaboration des documents budgétaires et comptables, contrôle de l'exécution des budgets, suivi de la trésorerie, négociation et réalisation des emprunts, réalisation d'études financières rétrospectives et prospectives sont au cœur de la mécanique budgétaire intercommunale.

Fiscalité directe

	PRODUIT 2024	TAUX 2024
Taxe d'habitation	452 528€	8,56%
Taxe foncière propriétés bâties	172 330€	1%
Taxe foncière propriétés non bâties	34 950€	4,69%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 792 394€	12,80%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	1 870 575€	34,33%

Fiscalité des entreprises

	PRODUIT 2024
Taxe surfaces commerciales (TASCOM)	84 201€
Impositions forfaitaires entreprises de réseau (IFER)	865 083€

Dotations en compensations

	PRODUIT 2024
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	659 856€
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	148 252€
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelles (DCRTP)	66 111€
Allocations compensatrices	1 772 411€

Situation de la dette

	Capital restant dû 2024
Budget Principal	2 769 035
Budget Déchets	/
Budget Tours de Merle	/
Budget Action Sociale (CIAS)	/
Budget EHPAD	2 482 000

 EN QUELQUES CHIFFRES



3 572 mandats émis



2 356 titres de recettes émis



Ressources humaines

Rue de Turenne
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 03 26

Personnel : Laurence MAS (CCXVD et CIAS)
rh@xaintrie-val-dordogne.fr
et Stéphanie RIVIERE (EHPAD)
compta-ehpadstprivat@orange.fr
Elues référentes : Fabienne MONTALTI
et Annie REYNIER

Le service des ressources humaines assure la gestion administrative des agents dans le respect des procédures et des règles statutaires. Pour répondre aux nouveaux besoins, projets et nouvelles compétences de la collectivité, le service RH identifie les besoins en personnel (à court ou moyen terme) en veillant à la maîtrise de la masse salariale.

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Le comité social territorial commun au CIAS et à la communauté de communes s'est réuni 3 fois au cours de l'année.

Quelques-uns des points abordés : protection sociale complémentaire, mise en place du régime indemnitaire CIA pour les agents contractuels, présentation des Rapports Sociaux Uniques 2023, mises à jour des tableaux des effectifs.

TÉLÉTRAVAIL

15 agents ont pu bénéficier régulièrement du télétravail, à raison d'une journée hebdomadaire (à l'exclusion des mardi et mercredi), depuis leur domicile.

FORMATION

L'accompagnement des agents s'est poursuivi en 2024 via la formation continue, avec des objectifs divers :

- mise à jour des connaissances sur le poste occupé (connaissances techniques du métier, managériales, informatiques, prévention des risques)
- acquisition de nouvelles compétences dans le cadre de prises de poste, nouvelles affectations....
- respect de la réglementation : formations d'intégration, formations d'habilitations, conduites, gestes et soins d'urgence

56 actions de formation ont été réalisées dont 3 formations d'intégration, 2 agents en congé formation et 1 apprenti.

EN QUELQUES CHIFFRES

126 agents (emplois permanents)
117.82 équivalent temps plein (ETP)

10 saisonniers
durant l'été

93 femmes / **33** hommes

PRESTATIONS SOCIALES COMPLÉMENTAIRES

Dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC), la collectivité a mené un travail tout au long de l'année, en collaboration avec le centre de gestion, en vue de proposer un contrat collectif, à l'ensemble des agents de la collectivité (avec adhésion facultative), couvrant le risque prévoyance - maintien de salaire dès le début d'année 2025. La collectivité a également renforcé sa participation financière au financement des garanties de protection sociale complémentaire de prévoyance en revalorisant les montants de participation au 1er janvier 2025. Ainsi, la collectivité a participé au financement de la protection sociale complémentaire pour :

- 62 agents bénéficiaires au titre d'une complémentaire santé
- 70 agents bénéficiaires au titre d'une prévoyance (garantie maintien de salaire)

LES RH XV'D EN QUELQUES CHIFFRES

126 agents (contractuels inclus hors remplacement)
pour 117,82 ETP

93 femmes + 33 hommes

3 titularisations + 3 mises au stage (dont 1 nomination suite à concours)

3 avancements de grade + 3 avancements par promotion interne

Recrutements sur emplois permanents : 6 par mutation/ stagiairisation + 15 par voie contractuelle

10 saisonniers recrutés pour couvrir 46 semaines de travail

Avenue du 8 Mai 1945
19400 ARGENTAT/DORDOGNE
05 55 91 02 76

communication@xaintrie-val-dordogne.fr
Personnel : Sandra MALLET responsable
Elu référent : Jean-Michel TEULIERE

UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE ET ENGAGÉE AU SERVICE DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes renforce sa stratégie de communication pour informer, sensibiliser et mobiliser les habitants de son territoire intercommunal. À travers une multitude d'actions et d'outils, elle s'engage à promouvoir ses services, ses projets et ses événements auprès des 6 150 foyers du territoire et au-delà.

UNE INFORMATION DE PROXIMITÉ POUR TOUS

Deux magazines semestriels, distribués dans les 6 150 boîtes aux lettres du territoire, permettent aux habitants de rester informés des actualités, projets et services de la Communauté de Communes. Par ailleurs, une newsletter hebdomadaire vient compléter ce dispositif pour un suivi régulier et dynamique.

UNE PRÉSENCE MÉDIATIQUE SOUTENUE

Tout au long de l'année, des communiqués de presse sont adressés à un large panel de médias : presse écrite (La Montagne, La Vie Corrézienne), radios (France Bleu, ACX, Jordanne FM, Totem, Bram FM), télévisions (France 3 Pays de Corrèze, Corrèze Télévision), ainsi qu'aux correspondants locaux et aux communes du territoire. Ces actions garantissent une diffusion large et efficace des informations.

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DES PROJETS ET SERVICES

La Communauté de Communes met en lumière ses initiatives à travers :

La conception de rapports d'activités pour la Communauté de Communes et le service de collecte et traitement des déchets.

Des campagnes de sensibilisation autour de thématiques clés : collecte et traitement des déchets, Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Habitat (PLUi-H) et la gestion de l'eau potable.

EN QUELQUES CHIFFRES

	6 150	exemplaires du magazine semestriel
	80	communiqués
	40	newsletters

La promotion de nouveaux services comme les logements passerelles, les campagnes de broyage ou la vente de composteurs.

La valorisation d'études, sondages et inventaires pour accompagner le développement du territoire.

La promotion des évènements tels que par exemple le Tour du Limousin, les Intrépides, le forum des métiers.

Les inaugurations du nouveau centre d'incendie et de secours, ainsi que du premier composteur collectif.

UNE COMMUNICATION VISUELLE ET NUMÉRIQUE MODERNE

Pour accompagner ses actions, la Communauté de Communes s'appuie sur :

Un site internet institutionnel et une page Facebook régulièrement actualisés pour relayer les évènements, les manifestations, les actualités, les informations pratiques (fermetures exceptionnelles, changements d'horaires, conseils communautaires avec comptes rendus et procès-verbaux).

Des supports visuels percutants : affiches, flyers, panneaux, roll-ups, totems et chapiteaux pour promouvoir ses initiatives.

UN ENGAGEMENT AU SERVICE DES HABITANTS

À travers cette stratégie de communication diversifiée et ambitieuse, la Communauté de Communes affirme sa volonté de renforcer le lien avec les habitants, de promouvoir ses services et de valoriser les dynamiques locales.



www.xaintrie-val-dordogne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai 1945 - BP 51
19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Tél. 05 55 91 01 75
Courriel : accueil@xaintrie-val-dordogne.fr
www.xaintrie-val-dordogne.fr